



Bienvenue à COPA 2022!

Procédures d'arrivée et de départ, aéroport de St-Jean (CYJN) pour les 24 et 25 juin 2022.

L'aéroport de St-Jean est un aéroport contrôlé et les aéronefs doivent établir une communication bilatérale avec la tour avant de pénétrer dans son espace aérien de classe D. Voici la procédure privilégiée pour les 24 et 25 juin prochain.

Dû à un manque de personnel, l'espace aérien de classe C du terminal autour de Montréal ne sera pas accessible aux aéronefs VFR ces deux journées. Les aéronefs IFR auront toujours accès à la classe C de Montréal pour leur entrée IFR à St-Jean.

Avant votre départ vers St-Jean les 24 et 25 juin prochain, NavCanada demande par Notam que les pilotes communiquent leurs intentions par courriel à yulplanning@navcanada.ca ou par téléphone aux numéros 514-633-3212 ou 1-800-633-1353 et ce à partir du mardi 21 juin. Ils obtiendront ainsi un code transbordeur et un créneau d'arrivée pour l'évènement. Les pilotes ayant obtenus un créneau auront priorité sur ceux qui n'en ont pas.

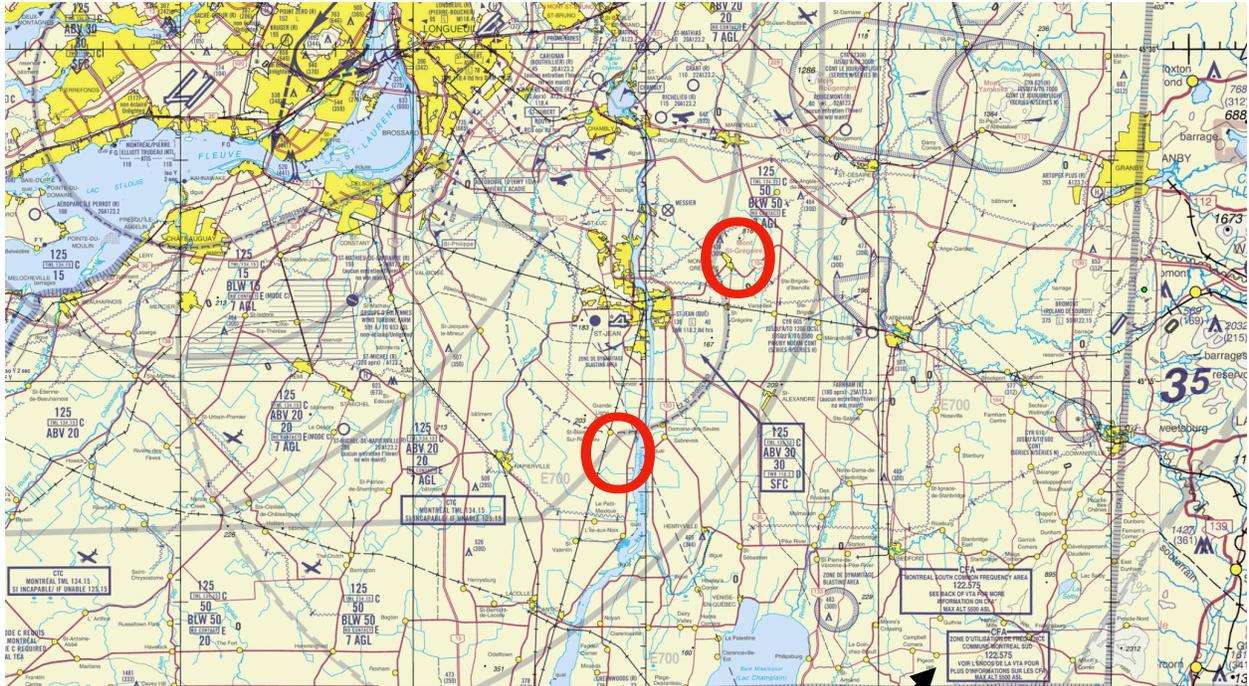
En direction vers l'aéroport de St-Jean dans l'espace aérien non contrôlé, prenez note que NavCanada a maintenant des fréquences CFA. Ces fréquences remplacent la fréquence 126.70 dans des endroits bien précis. Ainsi, au sud de Montréal, la fréquence 122.575 sera la fréquence à utiliser pour communiquer sa position en route dans la zone délimitée CFA au sud. Reportez-vous à votre carte VTA de Montréal pour la limite d'utilisation de cette fréquence.

A l'approche de l'aéroport de St-Jean, dirigez-vous vers l'un des deux points d'entrée VFR pour l'évènement COPA. Le point d'entrée pour le sud-ouest est Ste-Blaise et le point d'entrée pour le nord-est est le mont St-Grégoire. Les deux sont indiqués par des cercles rouge sur la carte de référence en annexe. Avant d'entrée dans la zone contrôlée, communiquez avec la tour de contrôle sur la fréquence 118.20 pour des instructions d'arrivée et d'atterrissage.

Une fois au sol, une équipe de signaleurs vous indiquerons la voie à suivre. Pour permettre aux signaleurs de bien vous diriger, nous vous demandons d'imprimer une des feuilles que vous trouverez à la fin de ce document et de l'afficher dans votre pare-brise après votre atterrissage. Le choix entre les trois couleurs permettra aux signaleurs de vous indiquer le chemin vers les pompes pour du carburant (bleu), le camping sous l'aile (jaune) ou le stationnement gratuit (rouge).

Après votre visite, lorsque vous serez prêt pour le départ et avant de mettre votre moteur en marche pour le décollage, communiquez avec la fréquence sol au 121.70. Donner votre position sur l'aéroport, le type de sortie prévue (comme sortie sud vers le lac Champlain, sortie est vers le mont St-Grégoire, sortie nord vers St-Philippe ou sortie ouest vers Valleyfield) ainsi que l'altitude demandé. Le contrôleur sol vous donnera une autorisation de mettre en marche et de circuler quand le moment sera venu. Cela vous évitera de démarrer et d'attendre inutilement... Une fois en vol, restez attentif aux instructions du contrôleur jusqu'en sortie de zone.

Merci de votre coopération et bon séjour à St-Jean!



Les deux cercles rouges indiquent les points d'entrées nord-est et sud-ouest pour l'aéroport de St-Jean les 24 et 25 juin

122.575 au lieu de 126.70
Fréquence à utiliser en dehors de l'espace aérien contrôlé dans la région sud de Montréal.

Fuel

Parking

Camping